

N/REF : 18/04/2025 16H20 C:000256 I:00374

V/Appel du Vendredi 18/04/2025 a 16H20

Sté BOURGEOIS PUBLICITE

**1, RUE DE LA CERISAIE
35760 ST GREGOIRE**

IMMEUBLE : BOURGEOIS PUBLICITE
1, RUE DE LA CERISAIE
.
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le

29 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 - M.BOURGEOIS 06 08 65 19 12

MOTIF : DEGRIPPAGE D'UNE VANNE

Donneur d'ordre : M. . BOURGEOIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/04

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DE LA VANNE

CONSTAT : LA VANNE AVANT COMPTEUR NE PEUT ETRE COUPÉE, ELLE EST A
REPLACER

PRÉCONISATION : PRÉVOIR REMPLACEMENT DE LA VANNE PAR VEOLIA
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 22/04/25 a 14H29 M. . BOURGEOIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,50	29,50
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 22/04	1	69,24	69,24
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,66	40,66
TOTAL H.T.				139,40
T.V.A. a 20,00%				27,88
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>167,28</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.